



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame **Nathalie VIGNARD** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Echevin Georges Gillet, 3 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A n°2527 G4.

Le projet consiste en la **régularisation de divers travaux et installation d'une pergola**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet :

** Ecart(s) au Permis d'Urbanisme :*

- pose de palissades et de lamelles dans la zone de cours et jardins ;
- pose d'un portillon en treillis dans la zone de cours et jardins,

** Ecart(s) au Guide Communal d'Urbanisme :*

- matériaux utilisés : utilisation de l'aluminium pour le cache de la pompe à chaleur ;
utilisation de l'acier pour la structure de la pergola.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/06/2026 au 06/07/2026 au Collège communal (référence du dossier 102/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 16/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation existante et projetée

